

Sécurité incendie



Cadre et éléments de connaissance « Autour de l'exercice incendie »

- Avant
 - Pendant
 - Après



AVANT L'EXERCICE INCENDIE

- Le propriétaire des locaux
 - La Direction d'école
 - L'équipe d'école
 - Autres partenaires

AVANT L'EXERCICE INCENDIE

➤ Le propriétaire des locaux

- Etat des locaux et du matériel au regard de la sécurité incendie : Vérification et entretien
- Organisation de la commission de sécurité

Mais également

➤ La Direction d'école :

- Vigilance, connaissance, diffusion de l'information
- Participation à la commission de sécurité

➤ L'équipe d'école

- Vigilance, connaissance et respect des procédures

➤ Autres partenaires

- Commission de sécurité

AVANT L'EXERCICE INCENDIE

- La Direction d'école :
- Organise au moins 2 exercices incendie annuels, dont le premier dans les 30 jours qui suivent la rentrée.
- Prévient ou non l'équipe d'école
- Eventuellement, contacte les services municipaux pour évaluation matérielle lors de l'exercice
- Se munit de son trousseau de clef complet, de la clef de réarmement et d'un chronomètre !!

Mais également

- L'équipe d'école
 - Prévenue ou non de l'exercice
 - Travaille en amont ou non avec les élèves

➤ notion de parcours de l'élève dans l'école. Toujours penser à travailler avec les élèves pour le premier exercice de l'année en PS, en CP et avec les élèves nouvellement inscrits.



PENDANT L'EXERCICE INCENDIE

➤ La Direction d'école

➤ L'équipe d'école

➤ Le propriétaire des locaux

PENDANT L'EXERCICE INCENDIE

➤ La Direction d'école :

- Déclenche alarme et chronomètre : double chronométrage (temps mis pour évacuer, et temps au bout duquel la Direction peut affirmer que tous les élèves sont sortis (vérification auprès des enseignants))
- Fait le tour des points de rassemblement pour : chronométrage et vérification des effectifs
- Donne le signal de levée de l'alerte (autorisation de retour dans les locaux)

Eventuellement :

➤ Les services municipaux :

- Vérifient le bon fonctionnement du dispositif de sécurité : blocs sonores, portes coupe feu.

PENDANT L'EXERCICE INCENDIE

➤ L'équipe d'école :

➤ Le PE (avec ses élèves)

- Prend son cahier d'appel et son trousseau de clefs (on doit pouvoir sortir du bâtiment sans utiliser ses clefs)
- Evacue rapidement tous ses élèves sans habillage ni rangement
- Tire les portes, ferme fenêtres et lumières
- Se rend au point de rassemblement
- **Vérifie son effectif**, identifie le cas échéant les élèves manquants
- Attend le signal de levée de l'alerte

➤ Les autres adultes de l'école

- **TOUS**
- Tirent les portes, ferment fenêtres et lumières
- Vérifient WC, couloirs, ...
- Evacuent, se rendent au point de regroupement
- Aident à la gestion des élèves
- Attendent le signal de levée de l'alerte.

PENDANT L'EXERCICE INCENDIE

Mon groupe est éclaté au moment de l'alerte

Il y a un groupe en décroissement chez une collègue

j'accueille des élèves d'une collègue absente

Il y a un groupe à la couchette

3 élèves sont avec le RASED

L'intervenant artistique est en charge d'un groupe en salle polyvalente

Un groupe est en BCD avec l'ambassadeur du livre

Un élève se calme dans le bureau du Directeur

Et il y a plusieurs points de rassemblement qui ne communiquent pas Comment savoir si mes élèves ont bien tous évacués ?

OUI MAIS

- L'enseignant de la classe doit avoir la liste des élèves confiés et à qui
- L'adulte qui accueille des élèves doit avoir une liste des élèves accueillis
- C'est l'adulte qui est en charge des élèves au moment de l'alerte qui est responsable de leur évacuation.
- Il faut donc **faire l'appel rapidement** et précisément en début de chaque demi-journée, particulièrement en maternelle
...



APRES L'EXERCICE INCENDIE

➤ La Direction d'école

➤ L'équipe d'école

➤ Le propriétaire des locaux

APRES L'EXERCICE INCENDIE

➤ La Direction d'école :

- Réarme le point de déclenchement, la centrale SSI
- Fait le point avec personnel municipal : fonctionnement portes coupe feu et blocs sonores
- Fait le point avec les PE
- Remplit la fiche bilan exercice incendie
- Consigne l'exercice et son bilan dans le registre de sécurité
- Communique à la municipalité les éventuelles défaillances techniques pour réparation
- Suit la réalisation effective des réparations

➤ Le PE avec ses élèves

- Fait le bilan avec ses élèves
- Communique tout dysfonctionnement à la direction

➤ Les autres adultes de l'école :

- Communiquent tout dysfonctionnement à la direction

➤ Le propriétaire des locaux :

- Réalise si nécessaire les opérations d'entretien ou de réparation

Ressources

- ONS : Observatoire national de la sécurité et de l'accessibilité des établissements scolaires et d'enseignement supérieur
 - <http://ons.education.gouv.fr>
 - Le guide du directeur d'école
 - La surveillance incendie à l'école
 - Les exercices d'évacuation incendie
 - Des fiches mémo
 - Les espaces d'attente sécurisés